



La direction veut imposer une charte unilatéral
Nous demandons une négociation et un accord d'entreprise

Pour la CGTR il est important de consulter les salariés, exprimez-vous!

Questionnaire à retourner avant le 30/11 à : scgtrgoi@gmail.com

1. Souhaitez-vous la mise en place du télétravail ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?

- Pour limiter mon temps de transport
 Pour pouvoir adapter mes horaires de travail
 Pour pouvoir travailler au calme sans être interrompu
 Pour pouvoir prendre en charge ma famille (enfants, personnes dépendantes...)
 Autres :

Si oui, modalités d'organisation du télétravail souhaitées :

- 1 jour/quinzaine
 1 jour par semaine
 2 jours par semaine
 3 jours par semaine
 Plus de 3 jours par semaine
 Autre (précisez) :

2. Conditions d'organisation du télétravail

Souhaitez-vous le maintien de votre poste de travail et l'ensemble des équipements nécessaires à l'exercice de votre travail au sein des locaux de l'entreprise ?

- Oui
 Non

Souhaitez-vous la mise en place de règles communes pour encadrer le télétravail (*conditions d'éligibilité, métiers concernés, conditions d'entrée et de sortie du télétravail, etc.*) ?

- Oui
 Non

Souhaitez-vous que les nomades et les itinérants soient inclus dans les dispositions de l'accord télétravail ?

- Oui
 Non

Êtes-vous favorable au télétravail flexible c'est-à-dire un jour par semaine variable selon les contraintes personnelles ou professionnelles (*enfants malades, consultant.e.s pouvant pratiquer le télétravail chez les clients...*) ?

- Oui
 Non

3. Formation

Souhaitez-vous une formation ?

- à la prise de poste :

- Oui
 Non

- à la tenue du poste :

- Oui
 Non

4. Maternité

Êtes-vous favorable au fait que les femmes enceintes puissent accéder de droit au télétravail à partir du 3ème mois de grossesse ?

- Oui
 Non

5. Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et amélioration des conditions de vie et de travail

Êtes-vous favorable au fait que les salarié.e-s handicapé.e-s puissent accéder de droit au télétravail ?

- Oui
 Non

6. Équipement et frais liés au télétravail

Pensez-vous que l'employeur doit prendre en charge :

- les éventuels suppléments de prime d'assurance habitation, l'abonnement internet haut débit, la mise en conformité des installations électriques, etc. ?

- Oui
 Non

- l'aménagement du poste de travail (*siège ergonomique, bureau, etc.*) ?

- Oui
 Non

- les équipements informatiques (*ordinateur, imprimante, casque, écrans adaptés, etc.*) ?

- Oui
 Non

- les frais du lieu au prorata du temps de télétravail (*électricité, climatisation/chauffage, participation au loyer...*) ?

- Oui
 Non

7. Temps de travail et disponibilité

Pensez-vous qu'il est souhaitable de définir des plages horaires d'indisponibilité (*incluses dans votre temps de travail et connues de vos correspondants*) afin de disposer de périodes propices à la concentration sur certaines tâches ?

- Oui
 Non

8. Droit à la déconnexion

Souhaitez-vous un encadrement des outils professionnels de communication prévoyant à l'issue des horaires de travail la mise en place de trêves de messagerie professionnelle (*courriels, messages vocaux, SMS, messagerie instantanée, notifications des réseaux sociaux, etc.*) afin de garantir votre droit à la déconnexion ?

- Oui
 Non

9. Respect de la vie privée au travail

Souhaitez-vous l'encadrement des conditions d'utilisation des dispositifs de contrôle de votre activité et d'utilisation de vos données personnelles ?

- Oui
 Non

10. Accès aux informations

Souhaitez-vous avoir accès en temps réel aux mêmes informations (*liées à votre travail ou votre service, aux activités sociales et culturelles, syndicales, etc.*) que vos collègues in situ ?

- Oui
 Non

11. Souhaitez-vous apporter des propositions ou des commentaires ?

.....